

auparavant et il devra en être de nouveau ainsi. Nous exportons beaucoup de marchandises au Royaume-Uni et le fardeau que cela représente pour la population de la métropole s'alourdira davantage. Nous espérons qu'il ne deviendra pas intolérable, mais cette éventualité est à craindre. A moins que la métropole ne puisse continuer à exporter malgré tous les risques de guerre et tous les obstacles tarifaires, il viendra un temps où il ne lui sera plus possible de solder ses importations. Voici ce que je proposerais. Nous devrions régler nos importations, par un contingentement ou autrement, mais de préférence au moyen de mesures tarifaires, si la chose est possible, de façon à stimuler les importations de produits britanniques et français. Je sais que nous avons les mains liées par certains traités, en particulier par celui que nous avons tout récemment conclu avec les Etats-Unis—traité que je n'ai nullement critiqué dans cette Chambre—et qu'il nous serait peut-être impossible de hausser uniformément les droits sur les importations en provenance de ce pays. Ce que je conseille au Gouvernement, c'est d'étudier la possibilité de libérer le pays de ce désavantage, de façon que, en cas de nécessité, nous puissions établir une hausse uniforme sur ces importations. Je sais que les pays acheteurs s'efforceront—et tout indique qu'ils s'y appliquent sérieusement en ce moment—de réglementer les prix. Il n'est que raisonnable qu'ils le fassent. Ce sont les flottes de ces pays qui protègent les transports océaniques, assurant ainsi un débouché aux pays exportateurs, et l'on ne saurait reprocher à la Grande-Bretagne et à la France de chercher à se protéger contre toute hausse abusive des prix. Or, le pays qui, apparemment, devra profiter le plus des exportations aux alliés, c'est la république voisine. Je ne suis mû par aucun sentiment d'envie et encore moins d'hostilité à l'égard de ce pays en disant que nous devrions coopérer dans la plus étroite mesure possible avec la Grande-Bretagne et la France en vue de maintenir les prix à un niveau raisonnable, et d'aider ces pays à nous exporter leurs produits en paiement de ce que nous importerons d'eux, ce qui leur permettra de solder les dépenses de la guerre. La guerre financière sera au moins comparable au conflit armé. Je suis certain que sur cette question le Gouvernement professe des sentiments comme ceux que je viens d'exprimer, mais je dirai que s'il y avait pour nous quelque moyen de diriger vers la Grande-Bretagne et ses alliés des commandes qui vont maintenant à des pays neutres, nous devrions agir ainsi.

L'honorable M. BALLANTYNE: Le traité que nous avons conclu avec nos voisins du sud ne renferme-t-il pas une clause abrogatoire? Je le pense, pour ma part.

L'honorable M. DANDURAND: Je ne saurais répondre à cette question en ce moment. Je vais en faire part au ministre des Finances.

Je puis dire que l'exposé de l'honorable M. Ilsley représente l'opinion du Gouvernement quant à la politique financière. Je crois que mon très honorable ami (le très honorable M. Meighen) approuvera l'attitude du Gouvernement sur la question qu'il a soulevée; c'est-à-dire le mode d'application des impôts de façon à accroître les recettes du pays sans gêner l'exploitation de nos industries et leur expansion possible, sous plusieurs rapports, dans la tâche qu'elles auront à accomplir pour fournir du matériel de guerre et des approvisionnements au Canada ainsi qu'à la Grande-Bretagne et à nos alliés. Les sentiments logiques exprimés par le ministre des Finances et par son suppléant à la Chambre m'ont fort impressionnés et comme nous siégerons de nouveau demain, je n'ai aucun doute que mon très honorable ami pourra, entre temps, se faire une idée générale de la politique du Gouvernement. Elle s'inspire d'une grande prudence, et aussi, je le pense, d'une profonde sagesse. On a examiné toutes ces questions à divers points de vue et elles seront résolues selon le cours des événements. Naturellement, nous ne savons pas au juste quelle sera la ligne de conduite à suivre d'un mois à l'autre. Si la guerre dure assez longtemps, le ministère des Finances devra peut-être de toute nécessité, prendre un autre parti. Toutefois, nous avons la certitude que les choses sont aujourd'hui dans un état satisfaisant au Canada et c'est une situation qu'il importe de préserver à tout prix. Je crois que le moral de nos citoyens est excellent et qu'ils s'appliqueront courageusement à maintenir notre production et, s'il y a possibilité, à l'intensifier.

L'honorable M. SAUVÉ: Je tiens à expliquer ce que j'ai demandé tout à l'heure. J'ai beaucoup de respect pour l'honorable leader de la gauche, autant que j'en ai pour l'honorable leader du Gouvernement, mais je suis convaincu que le leader de la gauche ne voudrait jamais s'imposer en dictateur dans cette Chambre.

L'honorable M. DANDURAND: Je n'ai pas davantage exprimé cette pensée.

L'honorable M. SAUVÉ: Je me suis levé, parce que je voulais me renseigner sérieusement, afin qu'il ne soit pas dit que cette Chambre adopte des mesures très importantes, dans un temps de fièvre, aussi rapidement que possible. Le reproche nous a été fait hier, dans certains journaux du pays, que le Sénat passe des mesures sans prendre suffisamment connaissance de telle ou telle législation qui est assez ambiguë...